

CONSIGNE SANITAIRE PARTICULIERE AUX RANDONNEES

(Applicable à compter du 14 septembre 2020)

Gestes barrière :

- ✓ *Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.*
- ✓ *Eviter de se toucher le visage.*
- ✓ *Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.*
- ✓ *Garder son mouchoir avec soi*

Port du masque :

- ✓ *Conseillé avant et après la sortie.*
- ✓ *Fortement déconseillé pendant l'activité, appliquer la distanciation physique.*

Distanciation physique :

- ✓ *2 mètres pour les groupes à allure modérée (4km/h)*
- ✓ *5 mètres pour les groupes à allure soutenue (6km/h)*
- ✓ *1.5 mètre sur les côtés. Suivant la fréquentation de l'espace mettre temporairement le masque si nécessaire.*

Utilisation de gel hydroalcoolique :

- ✓ *Chaque randonneur est en possession de gel hydro alcoolique.*
- ✓ *L'animateur possède un kit sanitaire composé d'un masque, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, petit morceau de savon et un sac poubelle.*

Covoiturage :

- ✓ *Laisser à l'initiative du propriétaire du véhicule. Le port du masque est recommandé.*

Responsabilité de chacun :

- ✓ *Inviter les personnes présentant des symptômes COVID-19 et qui ne sont pas sûres de leur bon état de santé, celles qui ont participé à de grands rassemblements ou voyage hors de la France métropolitaine à suspendre momentanément leur participation à une activité.*
- ✓ *Prévenir immédiatement l'animateur si des signes du covid 19 apparaissent dans la semaine suivant l'activité pratiquée.*